

## Tornos annonce son résultat annuel 2001 ainsi qu'un important plan d'assainissement financier et de redimensionnement visant à assurer la survie du groupe Tornos (Moutier).

Moutier, le 6 juin 2002

### *Résumé:*

*TORNOS Holding SA a fixé la date de son assemblée générale ordinaire et y invite ses actionnaires le 28 juin 2002 à Moutier. Le groupe Tornos a enregistré pour l'exercice 2001 un chiffre d'affaires consolidé de CHF 372.8 millions, un résultat d'exploitation (EBITDA) de CHF 11.4 millions ainsi qu'une perte consolidée de CHF 29.9 millions. Durant le premier trimestre 2002, la situation s'est notablement aggravée suite à la forte et durable baisse des demandes que l'industrie des machines à enregistré. Le groupe a donc dû se contraindre à voir à fin avril 2002 le chiffre d'affaires consolidé atteindre CHF 54.8 millions, le résultat d'exploitation opératoire atteindre CHF-18.7 millions et à essuyer une perte de CHF 28.4 millions.*

*En vue d'un assainissement global de Tornos, le conseil d'administration soumettra aux actionnaires, lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui aura lieu à Moutier le 28 juin, la proposition d'une recapitalisation durable de la société. Celle-ci comportera une réduction de capital de 90% pour atteindre CHF 11.5 millions par la réduction de la valeur nominale des actions et une augmentation de capital d'au maximum CHF 73 millions environ. Cette augmentation aura lieu en deux étapes.*

*D'autres mesures drastiques à court terme doivent également être prises, notamment une réduction du nombre d'employés d'environ un tiers du personnel. De plus, l'abandon partiel d'importantes créances des banques créancières et des fournisseurs ainsi qu'un crédit relais de CHF 10 millions sont nécessaires pour garantir la survie d'une entreprise centenaire riche en traditions dont le siège est à Moutier.*

Le groupe TORNOS ("TORNOS"), l'un des fabricants leaders dans le domaine des tours automatiques dont le siège est à Moutier, a atteint un chiffre d'affaires consolidé de CHF 372.8 millions pour l'exercice 2001 et se trouvait ainsi à peine au-dessus de la valeur de l'année précédente de CHF 370.1 millions. La légère augmentation du chiffre d'affaires était à rapporter au haut niveau du carnet de commandes atteint lors du premier semestre 2001. Durant le deuxième semestre 2001, la situation s'est cependant aggravée de plus en plus, à tel point que le résultat d'exploitation (EBITDA) de CHF 11.4 millions tombe fortement sous le niveau de l'année précédente d'alors CHF 41.9 millions.

Les raisons de ce développement négatif ont été notamment l'importante baisse de demande survenue inopinément dans l'industrie des machines à partir de septembre 2001, les surcapacités considérables du moyen de production de Tornos ainsi que les frais fixes augmentés en raison d'investissements précédents pour des équipements de production. Déjà en automne 2001, le conseil d'administration initialisait les premiers pas de l'assainissement par une réduction du nombre d'employés et l'instauration du chômage partiel pour une partie du personnel. Malgré tout, le résultat de l'exercice 2001 s'est soldé par une perte consolidée de CHF 29.9 millions (Résultat 2000 : bénéfice net de CHF 9.5 millions).

Données (CHF Mio.)	Exercice 2001	Exercice 2000	Modifications
Chiffre d'affaires consolidé	372.8	370.1	0.7 %
Résultats d'exploitation (EBITDA)	11.4	41.9	- 72.8 %
Résultats d'exploitation (EBIT)	-8.4	24.9	n.a.
Bénéfices nets, pertes	-29.9	9.5	n.a.
Endettements net	113.7	181.6	- 37.4%
Totaux du bilan	372.8	400.1	-6.8 %
Liquidités	6.0	13.3	- 54.9 %
Fonds propres	135.6	69.6	94.8 %
Personnel	1'283	1'231	4.2 %
Nombre d'actions nominatives	2'300'000	-	-

Durant les premiers mois de 2002 les fortes baisses de commandes et la surcapacité ont mené, en combinaison avec la mauvaise situation des liquidités de la société, à une aggravation sérieuse de la situation financière de TORNOS.

Jusqu'à fin avril 2002, le groupe atteignait un chiffre d'affaires consolidé de CHF 54.8 millions, un résultat d'exploitation opératoire de CHF -18.7 millions ainsi qu'une perte de CHF 28.4 millions.

Ce nouveau développement contraignait le Conseil d'administration à un changement d'orientation de la stratégie dans le sens d'une concentration sur quelques produits principaux, à une plus petite utilisation des capacités et influait ainsi de facto les bilans intermédiaires présentés au 30 avril 2002 de la maison mère TORNOS SA tout comme ceux de TORNOS holding SA. Ceci a entraîné la nécessité de réaliser de hautes provisions pour dépréciation d'actifs.

Après un examen attentif des différentes solutions alternatives, entre autres la recapitalisation énergique de Tornos par l'engagement des actionnaires et la recherche de nouveaux investisseurs ou la vente de l'entreprise à des groupes industriels, le conseil d'administration a procédé à l'analyse fine des avantages et des inconvénients des différentes alternatives possibles. Convaincu de l'engagement des collaborateurs et collaboratrices, de la qualité des produits et de leurs chances sur le marché et aidé par les attitudes positives des banques et des fournisseurs, le conseil d'administration s'emploie, à la survie d'une entreprise d'une grande importance régionale et à la conservation de son indépendance. Malgré les propositions d'assainissement financières, les mesures de sauvetage de la société impliquent une réduction du personnel d'environ un tiers des emplois actuels.

Le conseil d'administration de TORNOS Holding SA soumet la conclusion de l'exercice 2001 à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 28 juin 2002. En même temps, il propose une réduction de capital de 115 millions de CHF à 11,5 millions par la réduction de la valeur nominale de CHF 50.- à CHF 5.- par action nominative. Il soutient également une augmentation de capital, devant atteindre environ CHF 73 millions au maximum, à effectuer en deux étapes. Le conseil demande également que le droit de souscription préférentiel des actionnaires précédents soit supprimé dans le cadre de l'action cours. Des conventions d'investissement à hauteur de CHF 52.4 millions ont été conclues où sont très proches de la conclusion avec différents investisseurs institutionnels et privés dont Doughty Hanson.



En outre des options d'achats d'actions (date limite encore indéterminée) doivent être assurées aux actionnaires précédents comme compensation pour leur contribution à l'assainissement de TORNOS. Simultanément les importantes banques créancières renoncent à une partie de leurs prêts contre des options sur l'achat d'actions de TORNOS.

Des abandons de créance doivent aussi être convenus avec les fournisseurs, sous la forme d'une transformation partielle de leur créance sous forme d'actions. Au vu du problème du manque de liquidité à court terme, la société est en discussion avec les banques pour l'obtention d'un crédit relais de CHF 10 millions.

L'alternative à ce train de mesures est la faillite que le conseil d'administration essaie d'empêcher en recourant à toutes les forces disponibles. L'entreprise est notamment soutenue par le Conseil d'Etat du canton Berne. Pour respecter parfaitement les contraintes légales le conseil d'administration a pré-informé le for judiciaire compétent de la situation et des efforts entrepris pour sauver Tornos. Le sauvetage de Tornos exige de grands sacrifices de la part de tous les participants impliqués dans ce processus. Le conseil d'administration est convaincu que ces sacrifices ainsi qu'une stratégie d'entreprise contrôlée peuvent créer les conditions pour que l'entreprise, qui produit toujours d'excellentes machines comme chacun le reconnaît, puisse surmonter la crise actuelle et envisager un avenir rempli de succès avec sérénité.

En cas de question, seul le texte allemand fait foi.